

PRESENTS

Membres de droits :

- Collège : Mme Richemont (Présidente du Conseil), M. Laumond, Mme Burgess, Mme Albertin, Mme Etienne.
- Conseil Départemental : Mme Brau.
- Municipalité : Néant.

Représentants élus :

- Professeurs : Mme Di Ponio, Mme Gardone, M. Mirleau, Mme Mutschler, Mme Strecker, Mme Viel, M. Vinchon.
- Personnel administratif, sociaux, techniques et de services : Mme Dekkar.
- Parents d'élèves : Mme Biguet, Mme Kourdi, Mme Steinberg (pour la FCPE), Mme Salhi, M. Petit, M. Arnaud, Mme Lemonnier.
- Elèves : Mlle Collin, Mlle Ansart, M. Biboulet.
- Invité : Mme Yver.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Mme la Présidente ouvre la séance à 18h00 en présence de 21 votants.

Le secrétariat de la séance est confié à M. Mirleau.

1. Approbation de l'ordre du jour

Arrivée de M. Vinchon : 22 votants.

Modification de l'ordre du jour, ajout de deux points :

- Point numéro 8) : Objets confectionnés
- Point numéro 9) : DBM

Approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 8 juin 2015

Les membres du Conseil d'Administration n'ayant pas de question sur ce compte rendu, Mme la Présidente passe au vote.

Approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du bilan de rentrée scolaire 2015 – 2016

Mme la Présidente présente aux membres du CA :

- Nouveaux personnels du collège (enseignants, administratifs, sociaux, techniques et de services)
- Bilan d'orientation pour l'année scolaire 2014 – 2015 :
 - Orientation des élèves de troisième du collège de l'année 2006 à 2015 ;
 - Orientation des élèves de troisième du collège par rapport au bassin, département, académie pour l'année scolaire 2014 - 2015 ;
 - Orientation des élèves de seconde qui étaient en troisième lors de l'année scolaire 2013 – 2014 ;
 - Orientation des élèves de sixième et quatrième pour l'année scolaire 2014 – 2015.

Arrivée de Mme Mutschler : 23 votants.

- Présentation des différentes dates relatives à l'organisation de l'année scolaire 2015 – 2016 ;

Question de Mme Steinberg : Avez-vous déterminé une organisation particulière pour la réunion parents / professeurs ?

Réponse de Mme la Présidente : L'administration réfléchit actuellement à la mise en place d'un système de réservation via Pronote. De plus, suite à la demande des représentants des parents, l'affichage du planning de rendez-vous des enseignants sera généralisé.

- Mise en place de la loi de refondation de l'école pour l'année scolaire 2015 – 2016 ;
- Bilan des travaux de rénovation du collège.

Les représentants des parents évoquent le fait que des parents d'élèves du collège et de l'école Descartes s'inquiètent des souffleries donnant sur l'allée entre les deux établissements.

Mme la Présidente précise donc qu'il s'agit d'un système de ventilation équipé de filtres. Il n'y a donc pas d'inquiétudes à avoir.

4. Sorties pédagogiques année scolaire 2015 - 2016

Arrivée de Mme Biguet : 24 votants.

Vote pour Château de Versailles (22/09) : Approbation : 23 ; Abstention : 1

Vote pour Château de la Madeleine à Chevreuse (24/11) : Approbation : 23 ; Abstention : 1

Vote pour Château de la Madeleine à Chevreuse (3/12) : Approbation : 23 ; Abstention : 1

Vote pour Musée du Quai Branly à Paris (15/12) : Approbation : 23 ; Abstention : 1

Vote pour Musée du Louvre à Paris (1/04) : Approbation : 22 ; Abstention : 1 ; Refus : 1

Vote pour « école au cinéma », cendrillon, (mois de novembre) : Approbation : 18 ; Abstention : 6

5. Voyage pédagogique année scolaire 2015 - 2016

Question de M. Biboulet : « Peut-on connaître les enseignants accompagnateurs du voyage ? »

Réponse de Mme la Présidente : Les enseignants accompagnateurs ne sont pas communiqués à l'avance, car cela n'est pas pertinent pour le choix d'un élève à participer ou non.

Vote pour le voyage à Londres en Angleterre (du 8 au 13/02) : Approbation : 23 ; Abstention : 1

6. Journée de solidarité

La journée de solidarité des enseignants se divise ainsi :

- Samedi 16 janvier 2016 matin, pour une rencontre parents/professeurs ;
- Samedi 19 mars 2016 matin, pour les Portes Ouvertes du collège.

7. Sorties d'inventaire

Départ de Mme Dekkar : 23 votants

Suite à l'achat du nouveau véhicule du collège, l'ancien (une Renault Express achetée en 1986) a été donné au Lycée Professionnel Jean Duchesne de la Celle Saint Cloud.

Vote pour la sortie d'inventaire de la Renault Express d'un montant de 5 863,85 €.

Approuvé à l'unanimité.

8. Objets confectionnés

Document en annexe.

Question de Mme Steinberg : Est-il envisageable que les élèves de SEGPA n'ont pas à payer le forfait pour la matière d'œuvre (5 € par trimestre pour les élèves de troisième et 5 € par semestre pour les élèves de quatrième) ?

Réponse de Mme Burgess (Directrice de la SEGPA) : Le règlement stipule que les élèves doivent participer à l'achat des matières premières. Il s'agit d'une participation symbolique.

Vote pour le prix des objets confectionnés pour l'année scolaire 2015 - 2016.

Approuvé à l'unanimité.

9. DSM

Suite au changement de deux fournisseurs et donc à la modification des contrats pour les services liés, deux encaissements doivent être réalisés :

- Passage du service photocopie de la société CANON à la société RISO : encaissement d'un montant de 8 280 € pour rembourser CANON suite à l'arrêt anticipé du contrat.
- Passage du service de téléphonie de la société ORANGE à la société MEDIACOM : encaissement d'un montant de 258,95 € de trop perçu par ORANGE.

Vote de ces deux encaissements :

Approuvé à l'unanimité.

10. Modification de l'ordre du jour : Reliquat de subvention pour l'achat de manuels scolaires et droit de photocopies

Question de Mme Di Ponio : Lorsque l'on ne se sert pas trop des manuels (les recommandations du BO sont d'éviter d'utiliser le manuel), quand est-il pour le quota de photocopies car nous ne pouvons pas vraiment en faire beaucoup ?

Réponse de Mme la Présidente : Vous nous avez demandé d'acheter des manuels, ils ont une durée de vie de cinq ans. De plus, il est inexact de dire que vous ne pouvez pas faire de photocopies.

Mme la Présidente s'adressant aux représentants des parents : « On les limite en photocopies car ils sont très gourmands. Maintenant, ils viennent me voir et je leur en redonne ». Cette mesure est prise car il ne faut pas dépasser le montant alloué pour la reprographie. La photocopieuse ayant été remplacée, la période de la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint va permettre de réaliser une estimation des besoins. Mme la Présidente précise, qu'une fois le budget prévu de photocopies atteint, les enseignants ne pourront plus réaliser de photocopies.

Vote pour réimputer sur l'année 2015 le reliquat de subvention pour l'achat de manuels scolaires et droit de photocopies d'un montant de 1 007,40 € :

Approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente clôt la séance à 19H33.

Pièce en annexe : Prix des objets confectionnés pour l'année scolaire 2015 – 2016.

La Présidente



J. RICHEMONT, Principale

Le secrétaire de séance

M. MIRLEAU, Enseignant